



Didier Spade dévoile le Little FRANCE, un bateau « zéro émission » pour Paris

Didier Spade, qui mène depuis plusieurs années le projet de construction du Nouveau Paquebot FRANCE, dévoile dans la cadre de la COP 21, le Little FRANCE, un navire 100% électrique, de 31 mètres de long, destiné aux croisières sur la Seine à Paris, dont la construction sera lancée en 2016. Le projet du Little FRANCE a été sélectionné parmi les 21 solutions climat d'HAROPA, les Ports de Paris Seine Normandie.

Présente sur le marché de l'événementiel parisien depuis 25 ans, SEINE ALLIANCE, la société de Didier Spade exploite sous l'enseigne « Paris Yacht Marina » plusieurs bateaux de prestige à Paris.



Le little FRANCE ©seine alliance

SEINE ALLIANCE, première compagnie de croisière sur la Seine à proposer un bateau sans bruit, sans odeur, sans fumée



Le Little FRANCE ©seine alliance

Sensibilisé par la protection de l'environnement, Didier SPADE innove avec un bateau « *zéro émission* » de 31 mètres de long, propulsé uniquement à l'électricité, pour des réceptions haut de gamme et pouvant accueillir **jusqu'à 50 passagers**. Dessinée avec une étrave droite et une poupe galbée, la silhouette du « Little FRANCE » **s'inspire fortement de son grand frère le Nouveau Paquebot FRANCE**, navire de croisière maritime dont SEINE ALLIANCE a eu l'occasion d'apprécier lors de la construction de ses six précédents bateaux fluviaux, et dont certains bénéficiaient déjà d'études sur la propulsion électrique. **Des partenariats sont également établis avec des sociétés leaders sur le marché du tout électrique.**

L'énergie électrique est fournie par quatre unités de batteries indépendantes, dont deux alimentent les appareils propulsifs (deux lignes d'arbre avec hélices), la troisième gère le gouvernail et la dernière sert à l'usage domestique à bord. Le bateau sera construit **dans un Chantier Naval proche de Paris, avec une main d'œuvre locale** que SEINE ALLIANCE a eu l'occasion d'apprécier lors de la construction de ses six précédents bateaux fluviaux, et dont certains bénéficiaient déjà d'études sur la propulsion électrique. **Des partenariats sont également établis avec des sociétés leaders sur le marché du tout électrique.**

L'objectif est de n'émettre **aucune pollution, ni dans l'air, ni dans l'eau**. Un système de recharge à quai a également été conçu. Seine Alliance est ainsi la première compagnie sur la Seine à offrir aux passagers et aux riverains un silence total de navigation avec un impact positif sur l'environnement.

« *De grands progrès restent à accomplir tant au niveau de la propulsion des bateaux que du traitement des matières polluantes pour que les fleuves de notre pays et notre littoral soient vraiment propres* » souligne Didier Spade et de conclure : « *notre but est de démontrer la fiabilité, la sécurité et l'autonomie de ce dispositif afin d'inciter les armateurs à opter pour ce type de propulsion si leur activité le leur permet* ».

A propos de Didier Spade et du Nouveau Paquebot FRANCE



©Franck Fife



©Nouveau Paquebot France

Didier Spade est présent sur le marché de la croisière sur la Seine à Paris depuis 25 ans et **a toujours construit des bateaux innovants** : des bateaux à roue à l'image de ceux qui naviguent sur le Mississippi, le River Palace d'inspiration Art déco, ou encore le Clipper Paris, un des rares yachts de luxe naviguant sur la Seine.

Depuis 2010, Didier Spade mène le projet de construction du nouveau Paquebot FRANCE, dont les études entièrement finalisées ont dévoilé un paquebot de grand luxe, à taille humaine. **Alain Ducasse, Jean-Michel Wilmotte** et de nombreux autres partenaires du projet ont déjà participé activement à son avancement, pour faire de ce navire d'exception le véritable ambassadeur de l'Art de vivre français, sur toutes les mers du monde.

Aujourd'hui, la mise en place du financement du nouveau FRANCE se poursuit. **Trois financeurs de différentes nationalités** ont manifesté leur intention et des discussions sont en cours pour définir les modalités de leur engagement. Les réflexions actuelles portent notamment sur le schéma organisationnel de l'exploitation du navire, ainsi que sur le montage juridique, avec pour objectif de **signer un contrat de construction en 2016**.